

COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE
DU CHARBON ET DE L'ACIER

LE CONSEIL
LE SECRÉTAIRE

E.2. Marshall
Styrach

LUXEMBOURG, LE 22 juillet 1953

21, AVENUE DE LA PORTE NEUVE
TÉL.: 88-21 / 88-22 / 88-23 / 93-61 / 93-62
ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE: "CONSILIUM" LUXEMBOURG
TELEX: "CONSILIUM" LUX 21

CM/S (53) 4565

REC. v. BUIE L.

DU 5/1E	22 JUL 1953
FOTOBZ: 28.455	92937
DOSS: HWS.D EG	

A Son Excellence
Monsieur J.W. BEYEN
Ministre des Affaires Etrangères
Plein, 23
L a H a y e

Monsieur le Ministre,

Me référant à la lettre de Monsieur le Président De GASPERI, en date du 30 juin 1953, ayant trait à la réunion de Baden-Baden, j'ai l'honneur de remettre à Votre Excellence, en annexe, copie de la réponse de Monsieur le Chancelier Adenauer.

Je saisis cette occasion pour renouveler à Votre Excellence l'expression de ma très haute considération.

Pour le Secrétaire

G. Guazzugli Marini
(G. GUAZZUGLI MARINI)

1 annexe

COMMUNAUTE EUROPEENNE
DU CHARBON ET DE L'ACIER

Le Conseil
Secrétariat

Luxembourg, le 22 juillet 1953

C.I. II
Orig. Al.

C o p i e

Lettre de : M. ADENAUER, Chancelier de la République Fédérale
Allemande, Ministre des Affaires Etrangères.
en date du : 14 juillet 1953
à : M. De GASPERI, Président du Conseil Spécial de Mi-
nistres, Ministre des Affaires Etrangères, Rome.
Objet : Conférence de Baden-Baden.

Le Chancelier
et Ministre des Affaires Etrangères

Bonn, le 14 juillet 1953.

FOTO-Bt.Z.
No. 20455^a

Monsieur le Président,

Il me soit permis de vous remercier de votre lettre du 30 juin
1953 au sujet du caractère de notre réunion à Baden-Baden prévue
pour le 7 août.

Je partage votre opinion que cette réunion doit avoir un caractè-
re constructif et ne doit pas se limiter à une discussion de que-
stions de procédure. A mon opinion elle devra en particulier servir
de base pour le travail des suppléants des Ministres des Affaires
Etrangères.

Quant au commencement de ce travail des suppléants, je le consi-
dérerais utile s'il se faisait immédiatement à la suite de la confé-
rence de Ministres, ainsi que cela était prévu pour la conférence de
Rome.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma plus
haute considération.

(Signé)
ADENAUER